

N° 001 /MEMFPMA/DGFP/DC-arm

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats admis aux concours administratifs organisés au titre de l'année 2023 et ceux admis au titre des années 2021 et 2022 n'ayant pas effectués les visites médicales, que les opérations de visites médicales, de choix de concours et de dépôt des dossiers, se sont achevées le vendredi 12 janvier 2024 sur l'ensemble des sites de l'intérieur du pays.

Cependant les activités de choix de concours pour les admis à plusieurs concours et de dépôt des dossiers sont prolongées, à titre exceptionnel, sur le site de Bouaké pour les admis aux concours professionnels exclusivement.

Par conséquent, tous les admis aux concours directs et de recrutement qui n'ont pas pu participer à ces différentes activités sont priés de faire un choix parmi les sites d'Abidjan.

Pour rappel, les opérations de visites médicales, de choix de concours et de dépôt des dossiers se poursuivent sur les sites d'Abidjan jusqu'au **vendredi 26 janvier 2024, délai de rigueur.**

Pour toutes informations complémentaires, prière d'appeler aux numéros suivants : **27 20 25 90 00 / 01 41 41 30 09 / 05 95 18 80 35 / 01 50 41 22 96**

Fait à Abidjan, le 12 JAN 2024



SORO Gninagafol